

L'UNION DES CANTONS DE L'EST
Journal Hebdomadaire,
Paraît tous les Samedis

L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

Notre Foi, Notre Langue et Nos Institutions.

P. L. TOUSIGNANT,
Redacteur en Chef

L'UNION FAIT LA FORCE.

Rédigé par un Comité de
Collaborateurs.

Vol. 18.

ARTHABASKAVILLE, SAMEDI, 27 SEPTEMBRE 1884.

No. 42

DRESSÉS D'AFFAIRES.

AVOCATS.

CREPEAU & CHALIFOUR,
Arthabaskaville Bureau, Rue de la
Cour.

EUG. CRÉPEAU, C. R.
A. T. CHALIFOUR, L. L. B.

PACAUD & CANNON,
Arthabaskaville. Bureau : Rue de
l'Eglise.

E. L. PACAUD L. J. CANNON

M. J. A. POISSON,
Arthabaskaville. Bureau, au Bureau
d'Enregistrement.

LAURIER & LAVERGNE
Arthabaskaville. Bureau : Rue de
l'Eglise.

P. J. BLANCHARD,
Arthabaskaville. Bureau : Rue de
l'Eglise.

CHARLES J. POWELL,
AVOCAT B. A
Bureau en face de l'Union

E. J. HEMMING & C. L.
AVOCAT.
Bureau chez M. Manseau N. P.
DRUMMONDVILLE.

La Société entre M. Hemming et M. Richard
a été dissoute.

L. N. D. D'ARGY
Notaire
STANFOLD.

LOUIS RAINVILLE
NOTAIRE.
ARTHABASKAVILLE

Bureau, rue de l'Eglise. Argent à prêter
Assurance contre le feu, sur la vie. Billets
de chemins de fer à vendre pour Manitoba,
l'Ouest, le Passumpsic, le Vermont Central,
le Grand-Tronc.

30 Sept. 1882.

J. E. Girouard
NOTAIRE,
DRUMMONDVILLE, P. Q.

Jan. 84-85 Pd.

J. C. E. Bélanger,
NOTAIRE,
St. Pierre de Broughton, (Canton de
Leeds), Comté de Mégantic.

L. Lavergne
NOTAIRE
CESSIONNAIRE DU GREFFE DE
FEU F. X. PRATTE N. P.

Stanford, P. Q.
D. LORTIE
NOTAIRE PUBLIC.
ARTHABASKA STATION

J. N. GASTONGUAY
ARPEUTEUR & INGÉNIEUR
CIVIL.

Tient son bureau rue de la Cour

HYACINTHE HUTRAS,
HUISSIER,
Plessisville de Somerset.

Se chargera en outre des affaires pro-
fessionnelles, de toutes collections et
autres affaires du genre qu'on voudra
bien lui confier.

Dr. GRAVEL
ARTHABASKAVILLE.
Consultations à toutes heures
Bureau, Rue de l'Eglise.

FEUILLETON DU 27 Sept. 1884

Pas une Goutte de plus Bruno!

"Fortes fortuna juvat."
La fortune favorise les forts.

Amis lecteurs, lisez de grâce cette
petite histoire.

Si elle ne vous profite pas, elle pro-
fitera peut-être à quelqu'un que vous
connaissiez.

Elle est véridique, nous vous en
garantissons l'authenticité.

C'est là son seul, son unique mé-
rite.

Ceci posé, commençons.

C'était en 1862, dans une grande,
riche et populeuse paroisse du Bas
Canada.

Bruno Ducharme, un cultivateur
à l'aise de cette localité, et qui avait
reçu une bonne éducation élémen-
taire, Bruno Ducharme, disons nous,
était devenu un ivrogne avéré, un
ivrogne pur sang.

Il était tellement l'esclave de sa
passion avilissante, tellement la vic-
time de cet appât terrible et dévas-
tateur, qu'il dévotait son de rage,
lorsqu'il ne pouvait satisfaire sa soif
inextinguible, son amour délirant
pour l'eau de vie, disons mieux, "pour
l'eau de mort."

Il avait tant et si bien négligé sa
famille, sa conduite avait été si inhu-
maine et si brutale, que force avait
été au père de sa femme, de repren-
dre sa fille et ses trois enfants sous le
toit paternel.

Ducharme avait dépensé, dissipé,
bu tout ce qu'il avait possédé.

Oui, tout, tout.

Terre, maison, grange, récoltes,
animaux, voitures, instruments ara-
naires, linges de la famille, tout avait
été englouti dans cet abîme sans fond,
dans ce gouffre d'horreur qui garde
presque toujours les malheureux qui
y tombent.

Rejeté de la société, n'ayant plus
de famille, plus de foyer domestique,
pauvre de réputation, montré au doigt,
honné des honnêtes gens, haï par
même par les enfants, pauvre, cra-
pleux, déchu, il agonisait péniblement
sans nourriture, en se condamnant
quelques heures aux travaux les plus
ignobles, tantôt chez celui-ci, tantôt
chez celui-là.

L'aubergiste du village lui avait
trouvé à boire tant qu'il avait eu de
l'argent.

Maintenant, qu'il avait tout fondé
dans cette fournaise ardente, qu'il
s'était tout laissé sucer par cette
éponge absorbante, qui tenait que
Bruno n'avait plus le son, tous le
rejetaient, personne ne voulait plus
lui faire crédit.

Un soir, juste comme l'angelus, —
"ce pardon sonnant." — "cette
nrière ailée," — tintait à l'église,
Bruno rôdait comme une âme en
peine, sur la large et haute galerie
de l'auberge de Baptiste Duclou.

Ducharme, après avoir tourné et
retourné autour de l'hôtelier, pareil
à un chien affamé qui cherche un os,
s'était enfin, toujours poussé par son
impitoyable passion, s'était enfin dé-
cidé à lui demander à boire.

Prenant donc une voix suppliante,
il lui dit :

— "Un coup, pour l'amour de
Dieu ! M. Duclou

— "Non, que le diable l'emporte,"
hurle l'aubergiste

— "Pas une goutte de plus, Bruno !"

Le pauvre ivrogne tout abasourdi,
resta encore quelque temps près de
Duclou promenant un œil bête autour
de lui, jeta un regard de convoitise
sur les bouteilles, les carafes, les
flacons et les verres qui brillaient de
mille feux sur les étagères de la
"barre," puis, poussant un profond
soupir, il s'éloigna d'un pas encore
un peu chancelant. Il alla s'asseoir
sur l'herbe fraîche, sous un gros
noyer deux fois séculaire, à quelques
pieds du chemin.

"L'œil morne, maintenant, et la tête baissée,"

"Semblait se conformer à sa triste pensée."

Le soir était beau, le ciel plein
d'étoiles.

Une brise tiède venait doucette-
ment rafraîchir son front brûlant, et
la lune jouait à travers le feuillage,
avec ses pâles rayons, sur ses cheveux

perlés de sueurs.

Seul sous cet arbre, sous l'œil de
Dieu, tout seul, avec sa conscience
bourrelée ; — seul, avec son cœur
flétri ; — seul, avec son âme déchue ;
— seul, avec ses remords ; — seul, avec
le souvenir du passé ; — seul avec son
triste présent, il prit une ferme réso-
lution.

Puis tout à coup, se redressant et
croisant les bras si violemment que
ses deux poings fermés vinrent
frapper ses deux épaules, il s'écria :

— "Oui, je le veux, je me sau-
rai !... Ah ! c'est comme cela !..."

Pas une goutte de plus, Bruno !...
Sais-je ivre, ou suis-je sobre !... Pas
une goutte de plus, Bruno !... Ah ! ce
maudit aubergiste, croyait-il que ?...
une goutte de plus, m'eût fait mal ?

Oh ! non... non... ce n'est pas
ça... mais, je ne possède plus d'ar-
gent, et il le sait !..."

Il a en tout — jusqu'à ma
dernière loque, — oui — jusqu'à ma
dernière quenelle !... C'est lui, l'in-
fâme, qui a en la montre que mon
père m'avait donnée en mourant !..."

C'est lui, la sangsue, qui a eu aussi
les soutiers que ma femme avait
achetés pour la défunte petite Mar-
guerite !..."

Pas une goutte de plus, Bru-
no !..."

Je dis aussi, moi, pas une goutte
de plus, Bruno !..."

J'avais des hardes propres, — je n'ai
plus que des haillons !... J'avais un
bon cheval, une bonne voiture !..."

Pas une goutte de plus, Bru-
no !..."

J'aurai encore de bons habits, un
bon cheval, une belle voiture !..."

J'avais des vaches qui me don-
naient du beurre, du fromage, du
lait... des moutons qui me donnaient
de la laine !... C'est ce Duclou qui
les possède !..."

Mais... pas une goutte de plus,
Bruno !..."

J'aurai encore des vaches comme
celles que j'ai perdues... encore des
moutons comme ceux que j'avais..."

Que j'avais... oh ! j'avais bien,
bien des choses !..."

Et ma femme !... et mes enfants !...
et le bonheur !... Pas une goutte de
plus, Bruno !... j'aurai encore tout
cela... pas encore !..."

Il se levait lentement, car il s'était
assis, durant ces amères réflexions,
puis, par un reste d'une vieille habi-
tude, il prit machinalement le chemin
de son ancienne demeure.

Bientôt, il arriva au jardinier de-
fleurs et de légumes qui ornaient le
devant de sa maison.

Les coudes appuyés sur la petite
porte de la balustrade, le menton sur
ses deux mains, il se livra en pleu-
rant à ses pensées.

Il vit tout autour de lui au clair-
de la lune qui était dans son plein, il
vit une scène de désolation et de tris-
tesse.

Sa maisonnette, ce cher nid de sa
famille, était fermée

Les contrevants en étaient clos.

L'herbe envahissait les allées du
jardin.

La grange s'affaissait, le bangard,
la remise, les clôtures, tout s'en allait
en ruines.

Le cher "chez lui" des anciens
beaux jours, pareil à un oiseau dé-
sarmé après la tempête, ne présen-
tait partout que des traces de désas-
tres. Cette belle propriété, comme
"tout ce qu'il avait possédé, était de-
venue, par suite de son inconsé-
quence, le bien d'un autre."

Il se souvint avec anéantisme, des
scènes du passé, — hélas ! les acteurs
étaient partis, — et on lui en restait
plus que le souvenir !

Il vit défilé, on à un coin dans
une étrange hallucination, chacun
des jours heureux de son mariage.

Il se souvint de sa chère femme, de
sa Marie, blonde aux cheveux blonds,
aux grands yeux bleus, à l'âme ar-
dente, dont il avait bûlé le cœur,
dont il avait bûlé les aînés.

Il se souvint du jour béni de son
mariage, alors qu'il avait juré au pied
de l'autel, en face de Dieu et des
bonnes dames, d'aimer son épouse, de
la protéger, de tout faire pour son
bonheur.

Il vit devant lui, ses enfants, qu'il
avait laissés sans pain, presque sans
vêtements, grelottants de froid ; ses
enfants, qui, aux heures heureuses,
venaient tour à tour danser sur ses
genoux en gambadant joyeux et fo-

lâtres.

Il se rappela le temps de travail et
d'abondance, durant les quels lui et
les siens étaient contents.

Aors, le pauvre homme se mit à
sangloter.

Puis, se parlant à lui-même, car
c'est une erreur de croire que le ma-
lheureux n'est pas dans la nature hu-
maine, il dit à haute voix, en hochant
la tête :

— "Cette maison, cette terre, ces
bâtiments furent aussi à moi !..."

C'est ici que mes yeux s'ouvrirent
pour la première fois, que je com-
mençai à aimer, à espérer, à com-
prendre ; que pour la première fois le
nom de Dieu me fut prononcé, que je
regardai les premières notions du bien
et du mal, de la vie, de la mort, de
temps et de l'éternité.

C'est dans ces champs, que mon
enfance s'est écoulée, douce, joyeuse,
comme un beau rêve !..."

C'est sous ce toit, que sont morts
mon père et ma mère !... J'étais leur
idole, l'idole de leurs cœurs, et c'est
moi qui par ma conduite infâme, les
ai précipités dans une tombe préma-
turée !..."

C'est ici que j'ai fait ma première
communauté... heureux, plein d'espé-
rance, chrétien !..."

C'est ici que j'ai commencé ma vie
d'homme marié, et j'avais en abon-
dance tout ce que le bonheur peut
procure !..."

C'est ici que Marie et moi, nous
jouissions de la vie en nous aimant,
en devant notre famille dans la
crainte de Dieu, jusqu'à ce que cet
aubergiste de malheur, ce Duclou san-
teux, soit venu ouvrir dans le
village, sa boutique de "rum" !..."

Maintenant, cette maison, cette
ferme sont à lui !..."

C'est dans cette chambre du pi-
geon, — au nord, — que mes enfants
sont nés !..."

C'est là aussi qu'est morte ma
chère petite Marguerite !..."

Oh ! quels regards d'angoisses et
de douleur, lorsqu'elle m'a vu prendre
ses petits souliers, pour aller les
changer pour du whiskey !..."

Et puis, avec des paroles de séra-
phin, elle me suppliait avant de m'en-
drir, de ne pas battre sa chère petite
maman !..."

Je la vois encore, avec sa pâle
figure, ses yeux caves, ses lèvres dé-
colorées, ses joues blanches, ses che-
veux blancs collés sur ses tempes,
la suée de l'agonie sur tous ses
membres !..."

Moi Dieu !... pitié !... pitié !..."

Ei toi, ma Marie, mon épouse bien-
aimée, avec quelle honteuse bavarde
je t'ai traitée !..."

Je te frappais, je salissais tes
oreilles de blasphèmes, je t'insultais
devant les enfants !..."

Mais, ce n'était pas ton Bruno qui
faisait tout cela.

C'était ce démon liquide, le maudit
whiskey de ce maudit Duclou, qui
faisait de ton mari un tigre, un ma-
niant furieux !..."

Ton père a bien fait de l'arracher
de mes griffes de hyène.

Il ne veut plus que je te vois, — mes
enfants chéris, je ne puis les voir non
plus !..."

Je suis seul, bonni, méprisé, foi par
tout le monde !..."

Pitié !... Mon Dieu !... pitié !..."

Ah ! pas une goutte de plus,
Bruno !..."

Pas une goutte de plus, que cette
maison ne soit à moi !..."

Pas une goutte de plus, que cette
terre ne soit aussi à moi, et que ma
femme et mes enfants soient heureux
dans ces maux !..."

Pas une goutte de plus, Bruno !...
Je le jure à Dieu ! pas une goutte
de plus, que toutes ces choses ne s'ac-
complissent !..."

Merci, brutal Duclou, merci de tes
dernières paroles !..."

Je ne les oublierai jamais !..."

De même que la pupille de l'œil se
dilate dans la nuit et fluit par y trou-
ver le jour, de même aussi l'âme de
Bruno se dilata dans le malheur, et
fluit par y trouver Dieu.

Le pauvre ivrogne était tellement
absorbé dans ses tristes réflexions,
dans ses réminiscences d'autrefois,
dans ces projets pour l'avenir, qu'il
ne s'apercevait de rien de ce qui se
passait autour de lui.

Pourtant, depuis plus de cinq mi-
nutes, une voiture conduite par un
homme tout vêtu de noir, s'était ar-

rière à quelques pas de lui.

Le conducteur de cette voiture,
l'homme habillé de noir, c'était le
curé de la paroisse qui revenait, pour
suivre sa mission sublime, d'admini-
strer les derniers sacrements à un
mourant.

Honneur à ces vaillants soldats du
Christ qui, toujours animés de cette
charité vraiment apostolique, qui ne
recule devant aucun obstacle, bravent
la mitraille du champ de carnage,
affrontent les épidémies, se rient des
fatigues et des sacrifices ! !

Le vénérable pasteur voyant au
clair de la lune, un homme appuyé
sur la crotte du jardin, devant l'an-
cienne demeure de Bruno Ducharme
et qui parlait à haute voix, s'arrêta
pour l'écouter.

Toujours au goût de quelques cha-
rités, sans cesse à l'affût de quelques
bonnes œuvres, ayant soif du bien et
sachant le faire, il entendit, le cœur
plein de joie, tout ce que disait le
pauvre malheureux.

L'âme du bon prêtre fut alors inon-
dée d'un suave contentement, en re-
connaissant en celui qui se lamentait
ainsi dans le silence de la nuit,
Bruno l'ivrogne.

Levant son doux regard vers le ciel
il adressa à Dieu une fervente prière
d'action de grâces, pour le remercier
d'avoir fondu le cœur de ce pécheur,
de l'avoir tiré du gouffre où sa pas-
sion pour la boisson l'avait plongé.

Descendant en même temps de sa
voiture, il s'approcha sans bruit de
Bruno, lui posa doucement la main
sur l'épaule, et d'une voix sympa-
thique il lui dit :

— "Mon enfant, entendez vous
garder le serment solennel que vous
venez de faire à Dieu ?"

Bruno, quoique surpris de la pré-
sence de son curé, leva cependant
fièrement la tête, regarda l'homme
de la prière d'un œil franc, loyal et
hardi, puis d'un ton de voix qui ex-
primait une énergique volonté :

— "Oui, Monsieur le Curé. Oh !
oui, je l'ai juré !"

— "Pourtant, vous avez bien sou-
vent fait cette promesse, mon pauvre
Bruno. Vous savez comment vous
l'avez tenue ?"

— "Hélas ! oui, je le sais. J'ai
souvent promis de ne plus boire, et
cependant je foudrais aux pieds et mes
résolutions et mes promesses. Voyez
vous, monsieur le curé, cette fois,
c'est pour de bon. Jamais je n'ai
souffert comme je souffre en ce
moment ! Mon cœur est
brisé, je sens ma faiblesse, je com-
prends ma turpitude, je vois ma dé-
gradation, j'ai honte de moi-même.
Mais, j'espère en Celui qui est si haut,
Il me donnera la force, le courage,
l'énergie qu'il me faut pour vaincre
ma maudite passion. Jamais ou ne
l'invoque en vain. Il soutient de sa
main toute puissante ceux qui mettent
en lui leur confiance... Il pardonne...
Il aide... Il récompense !"

Puis, tirant de sous sa chemise un
lambeau un scapulaire, tout roussi
de sueurs :

— "Voici," s'écria-t-il en baissant
avec amour l'amulette béni, "voici
ce qui me sauve, voici ce qui me sau-
vera, ma mère me le disait, le jour
de ma confirmation."

— "Voilà parler en chrétien,
Bruno, je suis content de vous. Met-
tez toujours votre confiance dans la
bonté de votre père qui est aux cieux
et dans sa Sainte Mère. La croix et
le scapulaire vous sauveront. Avec
ces armes, vous triompherez du dé-
mon. Demain, je dirai la sainte
messe, pour demander à Dieu, qu'il
bénisse votre résolution. Mais comme
vous devez être fatigué, mon enfant,
et que vous devez avoir faim, montez
avec moi en voiture, vous coucherez
au presbytère, et nous aviserons."

Durant la route, le zélé pasteur
apprit de Bruno toute sa vie.

C'était une longue et bien triste
histoire.

Tombe de chute en chute, plus bas
que le dernier échelon de l'échelle
sociale, Ducharme pleurait, en épan-
chant dans le cœur du prêtre compa-
tissant, tous les navrants détails de
sa vie passée, toutes les péripéties
émouvantes de sa dégradante carrière
d'ivrogne. Le prêtre, ange de consola-
tion sur la terre, lui promit au nom
de son Dieu, Maître, le pardon de
ses fautes et la victoire sur lui-
même.

Il fut convenu entre eux, que

TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront insérées à raison
de 10 centins par ligne, pour la première
insertion, et de trois centins pour les in-
sertions subséquentes.

Toutes correspondances personnelles
ou d'une nature intéressée, tous rapports
d'institutions financières ou autres, se-
ront insérés, à titre de réclames, au taux
de 20 centins par ligne.

On traitera de gré à gré pour les an-
nonces commerciales à long terme, pour
lesquelles annonces, ou fera une grande
réduction, sinon, elles seront chargées
aux taux ci-dessus.

On devra, dans tous les cas, donner à l'Ad-
ministration avis de discontinuer toute
annonce à l'expiration du temps fixé,
sans quoi la publication en sera conti-
nuée au prix convenu, ou le tarif ci-dessus.

Toute lettre d'argent devra être enré-
gistrée et adressée à : l'Union des Can-
tons de l'Est, Arthabaskaville, P. Q.

Bruno partirait pour la Californie :

non seulement pour y gagner de l'ar-
gent, mais encore, pour fuir ses com-
pagnons de débauches, et puiser dans
le travail, l'éloignement et l'exil, des
forces pour rompre à jamais ses mau-
vaises habitudes.

Le charitable curé lui prêtait cent
piastres, et Bruno, une fois arrivé à
New York, devait s'engager comme
matelot dans un navire, et se rendre
ainsi au pays de l'or.

Son généreux protecteur, avec la
charité admirable, le zèle dévorant
qui distinguent les membres de notre
beau clergé canadien, lui fournissait
en outre, les hardes nécessaires et
tout ce qui lui était indispensable
pour ce long et lointain voyage.

— "Bruno, aimeriez-vous à voir
votre femme et vos enfants, avant
votre départ ?"

— "Oh ! oui, Monsieur le curé, je
le voudrais bien : mais si j'allais les
voir, ils ne me croiraient pas, — j'ai
été si méchant ! Il vaut mieux, que
je fasse encore le sacrifice de partir,
sans leur dire adieu, sans même qu'ils
sachent où je vais. Je veux les sur-
prendre en revenant au homme sobre,
un bon mari, un bon père, un bon
citoyen, et avec assez d'argent pour
leur rendre, tout ce que ma brutale
passion d'ivrogne leur a ôté. Je pré-
fère, que vous seul, et votre bonne
tante qui a soin du presbytère, soyez
les uniques dépositaires de mon se-
cret."

Ainsi, toutes ces choses furent con-
venues, avant leur arrivée à la de-
meure du curé.

La tante Olive seule fut mise dans
la confidence.

La chère vieille femme fut si heu-
reuse de cette conversion, qu'elle en
pleura de joie, promettant à Bruno de
dire un chapelet, pour demander à la
Vierge Marie, le refuge des pécheurs,
d'intercéder pour lui auprès de Jésus.

Bruno soupa bien.

Il n'était plus le même, tant il avait
l'air content et heureux.

C'est que, voyez vous, la résolution
qu'il avait prise, était déjà la moitié
de la victoire, et sa figure brillait de
l'auréole du vainqueur.

Six jours après, Ducharme ayant
fait sa paix avec le ciel par une sin-
cère confession, se présentait à la
table du Dieu des forts.

Il remercia le curé des bontés qu'il
avait eues pour lui, serra sa main
avec effusion, salua la tante Olive, et
partit le cœur plein d'espérance pour
son exil au delà des mers.

Personne n'avait eu connaissance
de son départ.

On fut un peu surpris au village,
de ne plus l'entendre blasphémer le
saint nom de Dieu, de ne plus le voir
scandaliser les passants, se battre
avec ses pareils, insulter les honnêtes
gens, faire peur aux femmes et aux
enfants, et croupir dans l'auberge,
l'œil hagard, ses hardes déchirées,
l'enfer dans la bouche.

Quelques uns pensaient qu'il était
"en fête," au village voisin : d'au-
tres, qu'il était allé voir sa femme et
ses enfants, chez son beau père qui
résidait à la ville voisine.

D'ailleurs, personne ne prit la peine
de s'informer de l'ivrogne.

Tous étaient heureux de ne plus le
rencontrer.

C'était comme la disparition d'une
calamité publique.

Le père Ambroise Turgeon, un des
anciens marguilliers de la paroisse
homme d'une probité à toute épreuve
avait été forcément mis dans la confi-
dence par le curé.

Le digne prêtre avait besoin d'un
auxiliaire sûr, actif, intelligent, pour
parvenir à ses fins, et il en avait
trouvé un dans ce brave citoyen
digne sous tous les rapports

Notes de l'Éditeur

10. Il est entendu que toute impression faite dans ce journal sera payée par le propriétaire. Les annonces légales, judiciaires et autres devront être payées d'avance par le procureur ou agent de la partie intéressée, ou par celle-ci, nous réservant nous-même de recourir contre l'un ou l'autre, ou les deux conjointement et solidairement s'il y a lieu.

11. Lorsque les annonces de mariage devront être insérées, elles n'ont pas de payées après la première insertion, elles seront réinsérées sans préjudice à notre réclamation pour la publication de la première insertion, contre les parties ou leurs procureurs et agents tel qu'il est dit.

12. Nous répétons que nous ne sommes en aucune manière responsables des opinions émises par nos correspondants auxquels nous laissons toute liberté quant à la forme et au fond.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

ARTHABASKAVILLE, 27 SEPT. 1894.

L'exposition.

Malgré une température des plus revêches, l'affluence des visiteurs a été considérable sur le terrain de l'exposition.

Les produits exposés étaient en grand nombre et de grande valeur.

Nous les constatons avec plaisir, la société d'agriculture du comté d'Arthabaska n'est en arrière d'aucune autre maintenant, et elle tient tête avec avantage à ses devancières.

Les produits du jardin et des champs étaient, on ne peut désirer mieux.

Nous avons admiré de magnifiques échantillons de race bovine, qui se raient fort difficilement surpassés.

Les vaches à lait faisaient honneur à leurs maîtres tant par le nombre que par la qualité.

Toutes les races étaient bien représentées du reste, ce qui prouve que nos cultivateurs canadiens comprennent maintenant l'importance de l'élevage comme une grande source de richesse pour eux.

Les amateurs de chevaux s'en sont donné à cœur joie. Il y avait de fort beaux types dans tous les genres; chevaux légers et de trait ont défilé pendant quelque temps sous les yeux de la foule qui se passionne toujours pour ce noble animal.

Enfin, l'exposition a été un très beau succès dont doivent être fiers les directeurs de la société qui n'ont rien épargné pour en arriver là.

Nous publierons la liste des prix aussitôt que nous aurons pu nous la procurer.

La journée s'est terminée par un banquet auquel étaient conviés D. O. Bourbeau, E. M. P., les directeurs, les juges et quelques amis.

Après quelques paroles de félicitations et d'encouragement de M. Bourbeau, tout le monde s'est dispersé en chantant de la fête.

La loi Scott.

Le Progrès de l'Est a commencé la publication d'une série d'articles sur cette loi.

L'auteur, M. Wilfrid Camirand, voudrait bien se ranger avec les amis de la tempérance, mais il est embarrassé; quelque chose le retient encore de l'autre côté.

Nous voulons bien l'aider un peu ce bon confrère à tirer au clair les objections qu'il soulève contre le parti de la prohibition et contre la loi Scott.

S'il veut être sincère et juste, il admettra bientôt que ce parti a toute raison pour lui et qu'il est mal de lui jeter la pierre.

D'abord, dit M. Camirand, «les partisans de la tempérance, par la loi Scott, ont demandé l'interdiction complète de la vente des boissons. Ce n'est pas suffisant. On aurait mieux fait de demander la suppression des distilleries, brasseries et autres lieux où l'on fabrique les boissons.»

«En effet, pourquoi défendre la vente des liqueurs spiritueuses et en même temps en permettre la fabrication?»

«N'est-ce pas là une contradiction, un non sens?»

Le confrère paraît avoir oublié un point important.

C'est que les partisans de la tempérance ont toujours demandé non seulement l'interdiction de la vente, mais aussi celle des distilleries et de l'importation des boissons enivrantes dans le pays.

C'est là leur but, c'est là que tendent tous leurs efforts et le travail qu'ils font par la loi Scott.

Mais par exemple ils l'ont toujours demandé en vain, le gouvernement qui a l'initiative de toutes les mesures d'intérêt public surtout de celles qui affectent le revenu, n'a jamais voulu accorder leur demande.

Tout ce que nous avons pu obtenir a été d'abord l'acte Dunkin, puis la loi Scott. Il a bien fallu s'en contenter.

Il est mieux pour l'homme qui a fait d'avoir la moitié d'un pain que de n'en pas avoir du tout.

Or nous avons fait de sobriété et de tempérance et nous avons été content malgré du si peu qu'on nous accordait.

Que notre confrère se donne la

peine de référer au vote qui a été pris à la dernière session fédérale, et il verra que les amis de la prohibition ne visent pas à autre chose qu'à fermer ces trois sources de l'intempérance: l'importation, la manufacture et la vente.

Mais comment y arriver? C'est bien simple. Nous prétendons que l'acte Scott nous en fournit le moyen. Et voici comment, du train que le mouvement a pris, la majorité des comités de la Puissance aura bientôt voté cette loi. Alors les députés de ces comités auront leur devoir tout tracé sur les mesures qui leur seront proposées en chambre. Alors nous demandons la prohibition absolue et nous l'aurons par le vote de cette majorité. Comprenez-vous?

M. Camirand prétend que pour guérir l'ivrognerie «la religion et la conscience sont des mobiles infiniment plus forts que les moyens offerts par la loi Scott.»

Notre confrère n'a pas réfléchi à une chose, c'est que notre peuple est l'un des plus religieux de la terre, l'un des plus soumis à ses pasteurs, l'un des plus moraux, le meilleur peut-être du globe!

Et cependant malgré tout cela l'intempérance fait des ravages considérables.

Est-ce que nos évêques, nos pasteurs ne font pas leur devoir et ne l'ont pas toujours fait? Que désirez-vous donc de plus M. Camirand?

Assurément nous n'avons rien à leur reprocher; tout ce que la religion leur met en main est employé. Ils sont d'un zèle et d'un dévouement admirables à l'égard du peuple.

Evidemment ce n'est pas ici que se trouve la cause du peu de succès de la religion appliquée à l'intempérance.

Où est elle donc? Écoutez, l'Esprit saint va nous le dire: «celui qui aime le danger dit-il, périra.»

Or, le danger pour l'intempérance c'est l'occasion de boire.

Retranchez l'occasion, éloignez le danger et ne craignez rien.

Mais moralisez le peuple tant que vous voudrez, rendez-le cent fois meilleur que le nôtre—ce qui n'est pas peu dire—ils ne seront toujours que des hommes, et si l'occasion persiste il continuera à tomber.

Donc la cause de l'intempérance est dans l'occasion de se procurer des liqueurs et dans l'occasion d'en boire. Et devant cette occasion, constante, permanente, véritable séduction, grave danger, la passion triomphe et les meilleures résolutions s'évanouissent.

Nous serions des saints, que nous tomberions de même en serait-ce qu'en punition de notre résistance à l'Esprit Saint qui nous commande d'éloigner ce danger, cette occasion, cette tentation, cette conspiration contre nous même, contre nos frères, contre la société tout entière.

Tout est là! Et c'est la religion qui nous l'assure.

Or la loi Scott vient en aide à la religion et à ses ministres, en éliminant du comté les buvettes et toute vente de boissons, les occasions généralement.

Et vous trouvez que la loi ne vaut pas grand chose!

M. Camirand termine son deuxième article en disant:

«Si nous avons à explorer les ravages de l'intempérance au milieu de nous, ce n'est donc pas dû à l'inefficacité de notre système actuel, qui sans être parfait, est encore supérieur au Scott Act.»

«C'est ce dont je parlerai dans un prochain article.»

Cher M. Camirand ne vous donnez donc pas tant de trouble.

Le bon sens seul peut suppléer à votre prochain article.

Sous quel système je vous prie avous nous récolté l'intempérance excessive—vous l'admettez—que nous déplorons?

N'est-ce pas sous le système actuel? N'est-ce pas ce système qui l'a produite? N'est-ce pas à ce système que nous sommes redevables de l'intempérance de notre peuple? certainement puisque nous n'en avons pas eu d'autre!

Comment donc pouvez-vous dire que ce n'est pas dû à l'inefficacité de ce système?

WELCOME.

On nous assure que l'hon. M. Masson a reçu d'Ottawa l'offre de la succession de l'hon. M. Robitaille.

Nous serions heureux de voir l'hon. M. Masson occuper ce poste, le plus important de la province.

Nul plus que lui ne l'a mérité. Sa grande honnêteté, sa fidélité éprouvée et son expérience le feront acclamer de tous.

Welcome M. Masson!

PAS SINCERE.

M. Mercier a débité une longue harangue à Ontario au banquet de M. Mowat. Il a dit entr'autres:

«Les conservateurs ont semé le vent ils doivent récolter la tempête, (bruyants applaudissements). Ils ont créé des monopoles qui écrasent déjà le peuple. Ils ont soulevé des préjugés de races et de religions qui sont une malédiction pour le pays. Dans les provinces où les protestants dominent, ils excitent la haine contre les catholiques; dans les provinces où les catholiques sont en majorité ils disent qu'ils faut briser les protestants. Incapables de s'élever au-dessus des préjugés reli-

gieux et nationaux, ils les attirent autant qu'ils peuvent, afin de s'en faire des instruments au service de leur cause.»

Qui veut trop prouver ne prouve rien. M. Mercier est dans ce cas.

Il n'est pas sincère quand il parle ainsi.

Si tout cela était vrai, comment se fait-il donc qu'il ait été si malade pour unir ses destinées à celle de ces conservateurs.

M. Mercier ne sera pas cru. Au lieu d'édifier son public il l'amuse, voilà tout.

Ce n'est pas beau pour un chef.

LES BANQUES.

Les dernières défalcons de banques aux Etats Unis et au Canada ont fait voir que le public n'avait aucune garantie, pratiquement, de ces institutions.

Les déposants dans les banques peuvent s'attendre d'un moment à l'autre à perdre leur argent, et les porteurs de billets parcellaires.

Et sait-on pourquoi? Parce que les officiers spéculent à même l'argent de la banque.

Parce que les directeurs ne se gênent pas d'emprunter outre mesure. Le remède serait-il nous semble d'avoir des inspecteurs de banques nommés par le gouvernement, et dont le devoir serait de rapporter de temps à autres toutes les irrégularités qu'ils découvriraient après une inspection sévère.

Dans tous les cas le gouvernement devra voir à protéger la fortune des particuliers exposée au naufrage par l'incurie ou la malhonnêteté des officiers et directeurs.

LA COMPAGNIE ROLLAND.

Nous reproduisons du *Courrier de St Hyacinthe*.

«Nous constatons avec plaisir que la Compagnie de papier Rolland vient d'obtenir les premiers prix pour ses échantillons de papier à l'exposition de la Puissance à Montréal.

«Nous nous en réjouissons d'autant que nous voyons, dans le succès de la grande fabrique de papier dirigée à Saint Jérôme par M. J. B. Rolland le couronnement et la récompense d'une vie de labeur utilement employée. Nous ne pouvons nous plus passer sous silence le fait que nous pouvons réclamer le vénérable M. Rolland comme un des enfants de St Hyacinthe—C'est ici qu'il a débuté dans la vie et qu'il a commencé une carrière des plus honorables pour lui sa famille et son pays.»

Car un homme qui, comme M. Rolland, s'est élevé dans l'échelle sociale par son travail et son propre mérite, qui, après avoir amassé fortune dans la carrière qu'il avait embrassée, dote sa province d'une fabrique réputée la plus parfaite et la mieux outillée, et contribue à élever le niveau industriel parmi ses compatriotes, mérite d'être mis au nombre des amis les plus sincères et les plus dévoués de son pays.

«Mr Rolland a aussi pour le seconder des fils qui marchent dignement sur ses traces, et nous leur offrons nos plus chaleureuses félicitations sur le succès qu'ils viennent de remporter dans notre récent tournoi industriel.»

UN STEAMER BRULÉ.

Jeu de nuit, le vapeur *Saguenay*, tandis qu'il était au quai de Murray Bay a pris feu et a été entièrement consumé avec les matras et le bagage.

Personne n'a péri, mais certains passagers n'ont eu que juste le temps de sauver leur vie.

Le capitaine s'est conduit comme un brave, ne laissant son bateau que lorsque tout le monde eut été en sûreté.

ACCIDENT SUR LE GRAND TRONC.

Trois chars Pulman et le char privé de M. Hasnaford Ingénieur en chef de la Compagnie, ont été culbutés à 25 pds de hauteur à Pickering Station jeudi soir.

Les passagers se sont tous sauvés fort heureusement, quoique quelques uns d'entre eux aient reçu des contusions assez graves.

La nuit était très noire et la pluie tombait par torrents, ce qui n'empêcha pas le char de M. Hasnaford de prendre feu et de brûler entièrement avec un autre char voisin.

Avec le secours de plusieurs personnes de la ville on empêcha le feu de se communiquer aux autres.

Cependant deux chars ont été brisés en aiguillettes. Il est étonnant qu'il n'y ait eu personne de tué.

LA COALITION.

Nous lisons dans la *Gazette de Joliette*:

«On a souvent parlé de coalition entre les libéraux et les conservateurs. C'est une absurdité ou une trahison.»

Chaque fois que vous voyez les libéraux et les mécontents des deux partis chercher à former des coalitions, laissez faire: ce sont les partis qui s'épurent, et tous deux y gagnent à ce que ses embrassades se fassent en dehors de leur camp.

Si vous voyez des gens bien pensants avertir leurs amis politiques qu'ils devaient des principes qui servent de base à leur parti, et que pour eux, ils sont fermement décidés à suivre ce qu'ils croient être le véritable sentier de l'honneur et du devoir, sans chercher à se coaliser et à transiger avec aucun de ceux qui ne partagent pas leur manière de voir, bravo! voilà d'honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Mais quand vous voyez de ces gens cherchant à former un nouveau parti au moyen de concessions mutuelles, prenez garde! ce sont des dupes qu'ils cherchent avant tout.

Si ces gens étaient sincères dans leurs convictions politiques, ils ne voudraient pas en sacrifier une partie plus ou moins considérable, pour la remplacer par d'autres principes qu'ils doivent nécessairement considérer comme faux et erronés.

Tels et tels principes conservateurs sont excellents, disent-ils; tels et tels principes libéraux sont bons; faisons en les bases d'une nouvelle organisation politique, où les hommes indépendants des deux partis pourront s'associer aux mêmes idées, pour suivre un même but, et par là former une association solide et durable.»

Erreur que tout cela! C'est comme s'ils disaient: «Voici de la bonne eau, d'excellente terre: mêlons-les bien, et de ces deux excellentes substances, nous en ferons une pâte succulente, que tous les estomacs pourront facilement digérer.»

On conçoit qu'ils ne réussiraient à faire que de la boue.

Il en est de même de la coalition.

BONS AVIS.

Notre confrère du *Travailleur* donne aux jeunes filles d'excellents conseils, qui méritent d'être écoutés. Il dit:

«Nos jeunes filles devraient avoir la sagesse de comprendre qu'une ouvrière ne doit pas être mise comme une dame qui a les moyens de se payer du luxe. Si dans nos familles il y avait plus d'économie sur l'article toilette, on pourrait se loger plus convenablement, plus salubrement, on pourrait amasser des économies pour traverser les jours de gêne, nos jeunes filles comprendraient mieux leurs devoirs, respecteraient davantage leurs parents, et se mariaient plus convenablement. Car c'est la femme qui fait les mœurs et beaucoup les caractères. Quand nos jeunes filles, s'habillent suivant leur condition, avec propreté et élégance, mais sans éclat, on imposerait aux jeunes gens par leur économie, ces jeunes gens pratiqueraient l'économie, et les unions, reposant sur la prudence et la sagesse des mœurs, seront plus heureuses, plus convenables, et notre état social s'améliorera au lieu de rester stationnaire.»

LAVAL-VICTORIA.

Un mandement de Mgr Fabre a été lu dans toutes les églises de Montréal, dimanche, au sujet de la question Laval-Victoria. Le décret maintient les précédentes décisions de Rome établissant Laval comme la seule université catholique reconnue de la province de Québec, mais en même temps il permet pour le moment, à l'école de médecine de Montréal, de conserver tous ses privilèges et droits en ce qui regarde la visite des hôpitaux et des dispensaires.

Le décret conseille de nouveau à tous les évêques de s'unir pour favoriser les intérêts de l'Université catholique et engage tous les collèges et écoles, qui ne sont pas encore affiliés, à cette institution, de le faire.

CURIEUSE COINCIDENCE.

M. Mowat, le premier ministre et le chef libéral d'Ontario, a fait son droit dans l'étude et sous la direction de celui qui devait être plus tard le puissant chef conservateur sir John A. MacDonaid.

M. Mercier, le chef des libéraux dans le parlement de Québec, a fait son droit dans l'étude et sous la direction de M. Chapleau, ministre conservateur à Ottawa. *Quotidien*.

LES PECHERIES.

Le commandant Wakeham, du vapeur du gouvernement. *La Canadienne*, télégraphie au ministre des pêcheries que la pêche, sur la rive nord d'Anticosti et la rive nord du fleuve St Laurent depuis Sheldrake jusqu'à Natashquan est très pauvre, et que l'on devra venir au secours des pêcheurs.

UNE LEGENDE.

Le *Journal of Commerce* raconte une prétendue légende qui ne manque pas d'intérêt.

Il existe, à Montréal, une bâtisse sur l'emplacement qu'occupait, il y a guère plus de vingt ans, la petite église des récollets.

Cette maison est actuellement occupée par la banque fédérale qui n'y a pas fait fortune.

Il paraît qu'aucun de ceux qui y établit leur industrie n'ont réussi. Tous ont fait fausse route en attendant que ses occupants présents fassent banque route.

On attribue ces insuccès répétés à

une malédiction qu'aurait lancée un bon récollet lorsque les autorités les forcèrent d'abandonner ce lieu.

NOTES LOCALES.

L'inauguration de l'Hotel Dieu en ce village aura lieu le 2 Octobre. Mgr. Lafèche présidera.

Il est probable que l'élection de Mégantic pour la législature aura lieu très prochainement.

La discussion des objections préliminaires dans l'élection de l'hon. Frs. Langolier, Mégantic, a été fixée au 24 Octobre.

NOS MAUVAIS PAYEURS.

Nous commençons la liste de nos abonnés mauvais payeurs tel qu'annoncé. Nous la continuerons de semaine en semaine.

Pour aujourd'hui nous en donnons trois seulement ce sont: MM Jos Leblanc Hancock, Co Haughton, Mich \$10,50; G. G. Gagnon, Central, Fall R. I \$6,00; J. Leblanc St Joseph, Man \$6,00.

VICARIAT APOSTOLIQUE DU MINNESOTA NORD.

Changements ecclésiastiques dans le Comté de Polk Minnesota, E. U depuis le mois d'Avril dernier jusqu'en septembre courant.

Revd C. V. Gamache, pasteur de l'Eglise de St. Pierre de Gentilly, Revd. A. Bouchard pasteur de la congrégation de Louiseville, Revd. A. Lemay, pasteur de St Joseph de Red Lake Falls, Revd. F. Vaudry, pasteur de St Antoine de Terrebonne et des servants de St. Francois-Xavier, Revd C. Arth. Sicard de Carufel, pasteur de l'Eglise de Ste. Anne de Crookston, Revd Lawlor, pasteur de Fishar's Landing.

Les congrégations d'Argyle et de Notre Dame de Lourde sont sans pasteur.

Changements ecclésiastiques dans les comtés de Ramsey et Hennepin, diocèse St. Paul Minnesota.

A Minneapolis, le Revd. Père S. Dagneault a remplacé le Père L. G. Chandonnet, qui est retourné au Canada. A St Paul le Revd Père Genis a remplacé le Revd Père Nurgaret, Au Petit Canada le Revd Père I. Léonard a remplacé le Père Nurgaret. Le Revd. Père A. Payette laisse Osseo pour la paroisse de Dayton, remplaçant Revd. Père I. Léonard.

UN HEUREUX PAYS.

Au Brésil, où la population fait usage de café trois ou quatre fois par jour, l'alcoolisme est inconnu.

Même les citoyens ont bientôt adopté la coutume des résidents, et ceux qui précédemment avaient une forte tendance aux excès alcooliques, s'en sont trouvés guéris.

Le fait est que les B éziéliens ont une forte aversion pour l'alcool. Aussi ne voit-on en ce pays aucune buvette, aucun ivrogne. Par contre il y a une multitude de café où les gens vont s'amuser, lire les journaux et prendre le café apprêté de toutes manières et qui est toujours délicieux.

Heureux pays, en vérité!

LES DÉPENSES DE LA REINE.

Peu de personnes connaissent ce que dépense la Reine Victoria pour la garde et l'entretien de sa maison. Il sera donc intéressant d'en donner un aperçu.

Le personnel de la Cour est de 1000 officiers environ. Le premier, qui est le Lord Intendant, possède juri diction sur tous les autres et a un salaire de \$10.000.

Cet officier ne fait rien par lui-même; son assistant qui touche un salaire \$5.700 a de nombreux employés bien payés pour tout faire.

Le Lord Trésorier vient ensuite avec un salaire de \$4.790, et le contrôleur qui retire \$4.520.

Le commis en chef de la cuisine gagne \$3.500 par année; il a sous ses ordres 7 autres commis bien rémunérés.

Le premier cuisinier reçoit aussi lui \$3.500 et quatre autres cuisiniers sous lui reçoivent \$1.700 chacun, avec le privilège d'avoir un apprenti.

Les salaires suivants sont payés aux autres employés; le chef pâtissier \$5.500; son assistant \$1.250; le gardien du cellier \$2.500; les gardiennes de l'argenterie \$2.150 à trois; Ces argenteries sont estimées de dix à quinze millions.

Le soin du charbon est entre les mains d'une trentaine de personnes. Le Lord Chambellan reçoit \$10.000 et son député \$4.620. Le gardien de la bourse privée de la Reine reçoit \$10.000.

Il y a aussi une armée de *grooms*, de pages, de musiciens, de demoiselles de compagnie, &c. &c. qui retirent des milliers de piastres pour s'aider les uns les autres à ne rien faire.

Le successeur de lord Dufferin à Constantinople sera, croit-on, sir R. D. Morley, actuellement ambassadeur anglais à Madrid.

L'HOTEL DIEU DE VILLE MARIE.

QUELQUES NOTES SUR SON ORIGINE.

IV

Suite.

Ce bâtiment mesurait 50 pds de long sur 24 de large; il y avait en outre une petite chapelle en pierres de neuf à dix pieds carrés.

Voilà tout ce qui constituait, dans le principe, l'Hotel Dieu de Montréal.

Mais comme les Iroquois se montrèrent bientôt agressifs, il fallut les repousser et il se trouva de suite, assez de malades et de blessés pour le remplir.

L'assemblé fut envoyé de France par la Compagnie de Montréal, avec tous les objets nécessaires au culte et les médicaments pour la pharmacie.

Mlle Mance reçut aussi avis de Mme de Billio que 20,000 livres avait été placées à rente pour ses pauvres, placement qu'elle porta à 60,000 livres quelques temps après.

Ces deux généreux étaient faits à la condition que Mlle Mance donnerait l'administration de l'hôpital jus qu'à sa mort, après laquelle on y établissait une communauté d'hospitalières pour y servir les pauvres gratuitement.

Cependant la joie qu'éprouva cette sainte fille en apprenant l'arrivée de ces secours si opportuns fut de courte durée. Marquée du sceau de la croix, la nouvelle maison ne devait se maintenir qu'au prix des plus durs sacrifices, des traverses les plus difficiles, des épreuves les plus cruelles.

En 1650, avant appris que la Compagnie de Montréal menaçait de se séparer par suite de la possession des terres du Canada, Mlle Mance entreprit courageusement la traversée pour remettre cette société sur un meilleur pied.

A son retour la nation Huronne n'existait plus. Les iroquois l'avaient complètement exterminée, et ceux-ci, remplis d'une ardeur belliqueuse, projetaient ni plus ni moins que la destruction entière des colons de Ville-Marie.

Les attaques de ces barbares étaient continuelles. Pour ne pas tomber en leurs mains, il fallait tenir garnison. Malgré cela plusieurs perdirent leur vie dans des embuscades, et une fois entr'autres, Mlle Mance ne dut son salut qu'à un concours de circonstances tout à fait providentielles pour ne pas être miraculeusement.

D'ailleurs, la petite troupe vit que bientôt elle ne pourrait plus tenir tête aux Iroquois. M. de Maisonneuve se rendit donc en France d'où il revint deux ans après, avec une centaine d'hommes et la vénérable Marguerite Bourgeoise, qui fut la fondatrice du couvent des dames de la Congrégation. Cet événement remit l'espoir au cœur de Mlle Mance et de tous.

V

Avec l'arrivée des Subloignes, l'île de Montréal eut trois communautés spécialement destinées à honorer chacune l'un des membres de la Sainte Famille.

Les vœux de la Providence se réalisaient malgré tout.

Chose remarquable, la vénérable M. Olier, supérieur et fondateur du Séminaire de St. Sulpice à Paris, qui avait tant à cœur le succès de Ville Marie, consumma sa vie au moment même qu'il y envoyait ses quatre premiers apôtres. Ce fut son dernier acte d'autorité. Il mourut en odour de sainteté le 2 Avril 1657, avant même que ses envoyés eussent laissé la terre de France.

Ces quatre premiers suppliciens venus dans le pays étaient MM. de Queyins, Sobart, Dallot et Galinier. Le 29 Septembre 1658, Mlle Mance retourna en France accompagnée de Marguerite Bourgeoise, pour avoir quelques religieux de St. Joseph, afin de leur confier l'administration de l'Hotel Dieu.

L'un des buts secondaires de ce voyage était aussi de consulter les médecins sur une infirmité qui lui était restée en se démantant le bras droit dans une chute qu'elle avait faite sur la glace l'année précédente.

Mais les plus célèbres médecins de Paris déclarèrent son mal incurable. Ce membre était presque desséché, sans mouvement et d'une telle sensibilité, qu'elle en ressentait continuellement les douleurs les plus vives. Elle ne pouvait pas même endurer la voiture; elle dû se faire transporter par des porteurs dans les différents endroits de la ville où elle avait affaires.

Le 2 Février, jour de la Purification, étant allée entendre la messe à St. Sulpice, elle y fut miraculeusement guérie par l'attachement du cœur de M. Olier qui était gardé en grande vénération dans cette chapelle.

A partir de ce jour, elle put se servir de son bras droit comme de l'autre et de concert avec M. Ladouversière et les associés de Montréal, elle se mit en pourparlers avec les sœurs de St. Joseph.

Il fut décidé que trois sœurs de cette maison partageraient l'année même, pour Ville Marie et, en vue d'assurer leur fondation, Mad. de Billion donna à cette fin 22,000 livres.

A continuer.

LES VENDANGES EN FRANCE.

Suivant les principaux propriétaires viticoles, on espère une magnifique vendange cette année en France.

LA DETTE DE NEW YORK.

M. William L'vins vient de publier quelques statistiques intéressantes sur la dette de la ville de New York.

LA GUERRE EN CHINE.

On écrit de Shanghai que les Français ont détruit les jonques faisant le service de la police sur la rivière Min.

L'escadre de l'amiral Courbet est toujours ancrée dans la rivière Min.

On mande de Paris qu'au Séminaire des Missions étrangères on a reçu de Hong Kong la nouvelle que les Chinois ont détruit les chapelles catholiques dans la province de Canton.

LE CHOLÉRA.

On dit que le choléra vient d'éclater dans le voisinage de la ville d'Odena en Russie.

On a remarqué à Toulon que les bouchers et les boulangers sont en plus grand nombre atteints du choléra que ceux qui enlèvent les bœufs de la ville.

Le choléra a fait 2 victimes, mercredi à Toulon. En Espagne, il y a eu 9 nouveaux cas et 14 décès.

NAUFRAGES.

La canonnière anglaise Wasp a fait naufrage, sur la côte nord-ouest d'Irlande.

On nous écrit de Gre nock que la traversée du True Britton, ayant fait voile de Québec vers la fin de juillet, a été excessivement orageuse.

CRIMES ET ACCIDENTS.

—Les frères Noël, du lac Mégantic, ont abattu un magnifique brocard, pesant 190 livres.

—La semaine dernière, à Sainte-Marie de la Beauce, le feu a consumé une grange appartenant à l'honorable juge Taschereau.

La paroisse de St. Aimé, située dans le comté de Richelieu, a été cruellement éprouvée, il y a quelques jours.

OBITUAIRE.

On annonce la mort de Mgr d'Outremont, prélat français, Mgr Hector Albert Chaulet d'Outremont, né à Tours le 27 février 1825.

Monsieur Jules Mailley, curé de Berthier, décédé à Paris, le 30 août dernier, était membre de la société ecclésiastique Saint-Joseph.

H. Têtu, ptre. Arahevêché de Québec, 19 sept. 1884.

ORDINATIONS.

Samedi et Dimanche Mgr des Trois Rivières a fait les ordinations suivantes dans la chapelle de son séminaire diocésain.

TONSURES.

MM. Ludger Gagnon, Denis Marchand, Oscar Genest, Louis Laféche, Joseph Garceau, Joseph Ferron, Omer Ferron, Charles Beaudet, Ferdinand Allard, Léon Arcand, Alexandre Moreau, Joseph Dubois, Albert Desilets.

ORDRES-MINEURS.

Auguste Gouin, Adélar Milot, Ludger Gagnon, Thomas Caron, et Alexandre Dugré.

SOUS-DIACONAT.

Edouard Baril, Onésime Triganne, Lucien Lavallée, Léon Lamothe, et Honoré Lacerte.

DIACONAT.

Adélar Bellemar, Alfred Côté, Isidore Béland, Edouard Baril, Onésime Triganne, et Lucien Lavallée.

PRETRISE.

Majorique Laperrière et Adélar Bellemar.

EUROPE.

La misère la plus grande règne parmi les ouvriers de Lyon et l'on appréhende des troubles.

Suivant une dépêche de Paris les partis politiques en France font leurs préparatifs pour les élections prochaines.

L'anniversaire de la révolution de 1830 a été l'occasion d'une grande démonstration libérale, à Bruxelles.

A Noury, Irlande, il y a eu une émeute à la suite de l'arrivée de la procession venant de Bastle-Wellan.

On mande de Londres que plusieurs détachements de soldats devenus invalides pendant leur séjour en Egypte sont arrivés en Angleterre.

Une bagarre a eu lieu à Rawndie, province de Sarator [Russie] entre des allemands et des paysans russes.

Une explosion de dynamite a eu lieu à l'hôtel de ville de Vienne, (Autriche) hier après midi.

Bulletin de la semaine

Le général Wolsley partira pour le Nil, samedi, sans attendre les renforts envoyés d'Angleterre.

—Quelques bûcherons ont déjà été engagés à Québec pour les chantiers de l'hiver prochain.

Les boulangers de Québec ont réduit de deux sous le prix du pain de six livres.

—Durant la semaine dernière huit personnes sont mortes de la fièvre jaune à la Havane.

—Les examens des candidats à l'étude de la médecine se sont terminés à Québec par l'admission de 19 candidats sur 34.

Un incendie qui a éclaté à London (Ontario) a détruit les ateliers du Grand Trou, samedi après midi.

Don Pedro, empereur du Brésil a failli se noyer, hier, en revenant de passer la flotte en revue.

—On donne comme très probable la nouvelle que deux maisons de Québec faisant un commerce de bois très considérable transporteront, l'année prochaine, le siège de leurs opérations à Trois Rivières.

M. Gladstone a fait, il y a quelques jours, à pied, l'ascension d'une des plus hautes montagnes d'Ecosse.

La population chrétienne des Indes Occidentales est de 1,824,634, dont 963,048 sont catholiques.

000 va aux protestants, et la balance aux catholiques.

Le commandant du garde-pêche, La Canadienne télégraphie au ministre des pêcheries que la pêche, sur la rive nord d'Anticosti et la rive nord du fleuve St Laurent depuis Sheldrake jusqu'à Natashquan est très pauvre.

—Une dépêche reçue par un citoyen d'Ottawa dit que deux des hommes du contingent de bateliers canadiens ont déserté de l'Ocean King à Sydney.

Après la diète d'un voyage sur mer, pour prévenir les furoncles et les éruptions, et pour aider à l'acclimation, servez vous de la Salseparille d'Ayer.

CURIEUSES STATISTIQUES SUR LA VILLE DE LONDRES.

Elle couvre 7,000 milles carrés. Elle compte 5,788,637 habitants.

Le nombre annuel des naissances est de 262,943.

Le nombre annuel des morts est de 96,954.

Elle contient 1,000 navires et 9,000 matelots dans son port chaque jour.

La police conduit en prison 89,675 personnes annuellement.

LA FIGUE COMME NOURRITURE.

La figue, aliment excellent qui convient à tout âge et à toutes sortes de tempéraments, souverain même contre la maigreur et qui pourrait au besoin, à elle seule, nourrir suffisamment le corps.

De son côté, Linné nous certifie que les pauvres placés en sentinelle pour garder les figuiers devenaient gras et robustes en mangeant des figues.

L'explication de cette propriété. En effet, on trouve à l'analyse pour cent parties : figues sèches : azote, 0,92 ; carbone, 34 ; eau 25 ; graisse, traces ; matières diverses, 40 ; figues fraîches : azote, 0,41 ; carbone, 46 ; eau, 66 ; matières diverses, 23.

Les Grecs en faisaient un tel usage, qu'un rapport des poètes, s'ils avaient vu de l'or d'un côté et des figues de l'autre, ils auraient laissé l'or pour se jeter sur les figues.

A Rome, c'était la principale nourriture des athlètes, et l'on rapporte que l'empereur Albin en mangeait 500 à son repas.

On lit au livre des Rois qu'Abigail, femme de Nobal, pour apaiser la colère de David, lui porta cinq paquets de raisins séchés au four et deux cents masses de figues.

Les arbres, s'ils sont arrachés avec le plus de précaution possible, sont remplis dans un baquet à praline rempli de boue de vache délayée en bouillie liquide ; les trous sont préparés d'avance, et les racines sont amoncées au milieu d'une demi-bronnette de terreau de couche et arrosées de purin étendu de 3/4 d'eau.

Ce pralinage des racines concourt puissamment à la reprise des arbres. M. Carrière le recommande, en s'appuyant sur une longue et fructueuse pratique ; il n'a été très utile pour faire reprendre des arbres demi-morts de froid ou fatigués d'un long voyage.

Voici la manière de transplanter les arbres en végétation sans nuire à celle-ci.

Le moyen fait rarement défaut pourvu qu'on observe tout ce qui est présent.

Les arbres, s'ils sont arrachés avec le plus de précaution possible, sont remplis dans un baquet à praline rempli de boue de vache délayée en bouillie liquide ; les trous sont préparés d'avance, et les racines sont amoncées au milieu d'une demi-bronnette de terreau de couche et arrosées de purin étendu de 3/4 d'eau.

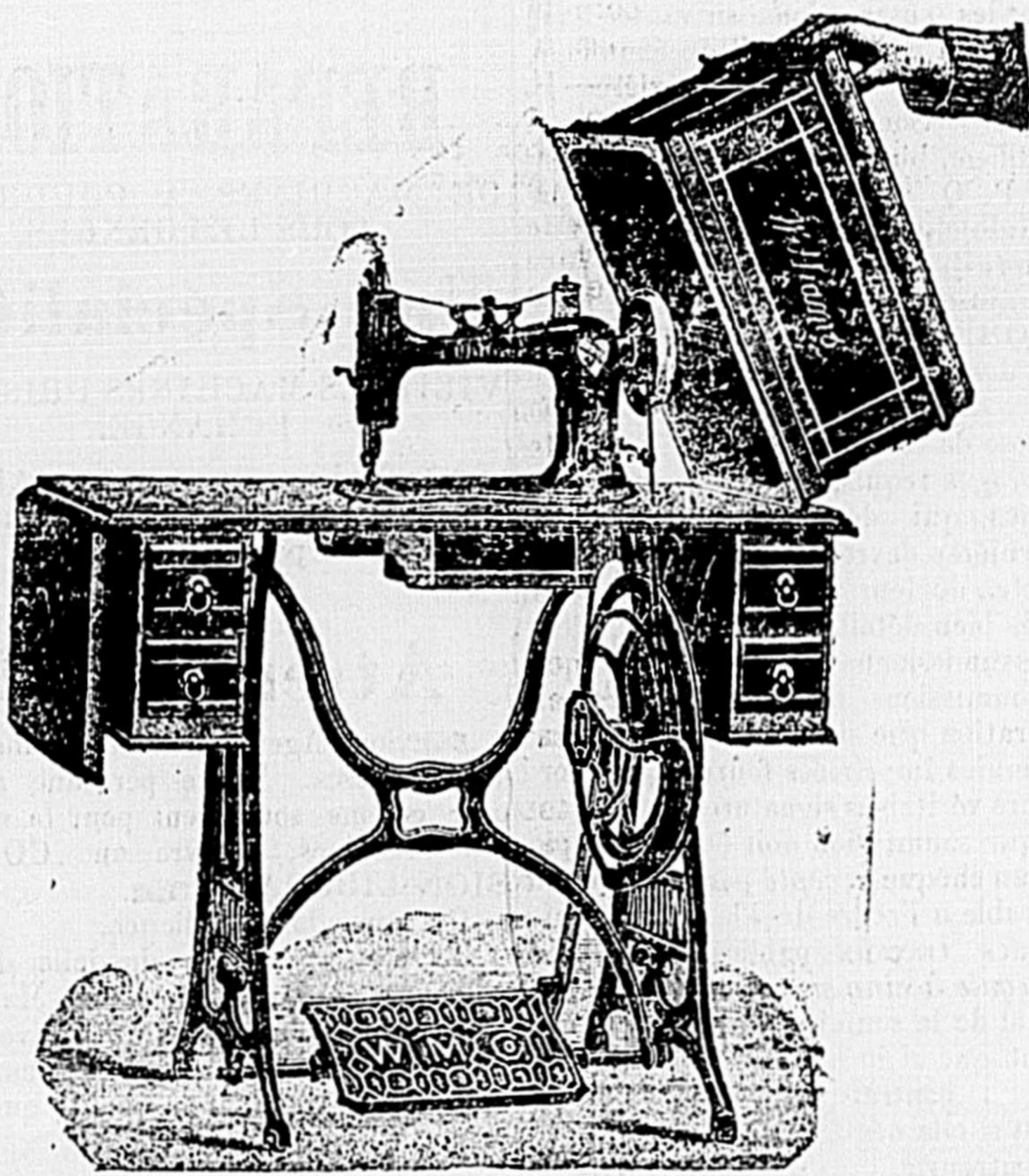
Ce pralinage des racines concourt puissamment à la reprise des arbres. M. Carrière le recommande, en s'appuyant sur une longue et fructueuse pratique ; il n'a été très utile pour faire reprendre des arbres demi-morts de froid ou fatigués d'un long voyage.

Le recommander sur toute chose de planter presque à fleur du sol ; car j'ai remarqué que tous les arbres qui languissent ont été placés profondément.

Décès.

MICHAUD—Lundi matin, à Carleton, est décédé à l'âge de 84 ans, madame H. Michaud, mère de M. J. R. Michaud, agent pour la vente des billets de chemins de fer.

A Ste. Victoire, le 22 du courant, M. J. A. Thibodeau marchand, à l'âge de 23 ans.



LA NOUVELLE MACHINE A COUDRE WILLIAMS.

Est le plus grand succès du dix-neuvième siècle. Elle est une nouvelle production d'une ancienne et solide Compagnie : "The Williams Manufacturing Co."

La Machine dite "New Williams" de la classe grand bras "High Arm Class" possède tant et de si importantes améliorations qu'il nous serait impossible de les mentionner dans une annonce comme celle-ci.

Cette Machine, forte et durable dans sa construction, dans laquelle n'entrent que des matériaux de première qualité, et le travail le plus habile, a reçu CINQ MÉDAILLES et TROIS PREMIERS PRIX aux Expositions de la Puissance en Octobre dernier et remplace maintenant partout toutes les autres machines.

Voyez là avant d'acheter et vous n'en achèterez pas d'autres.

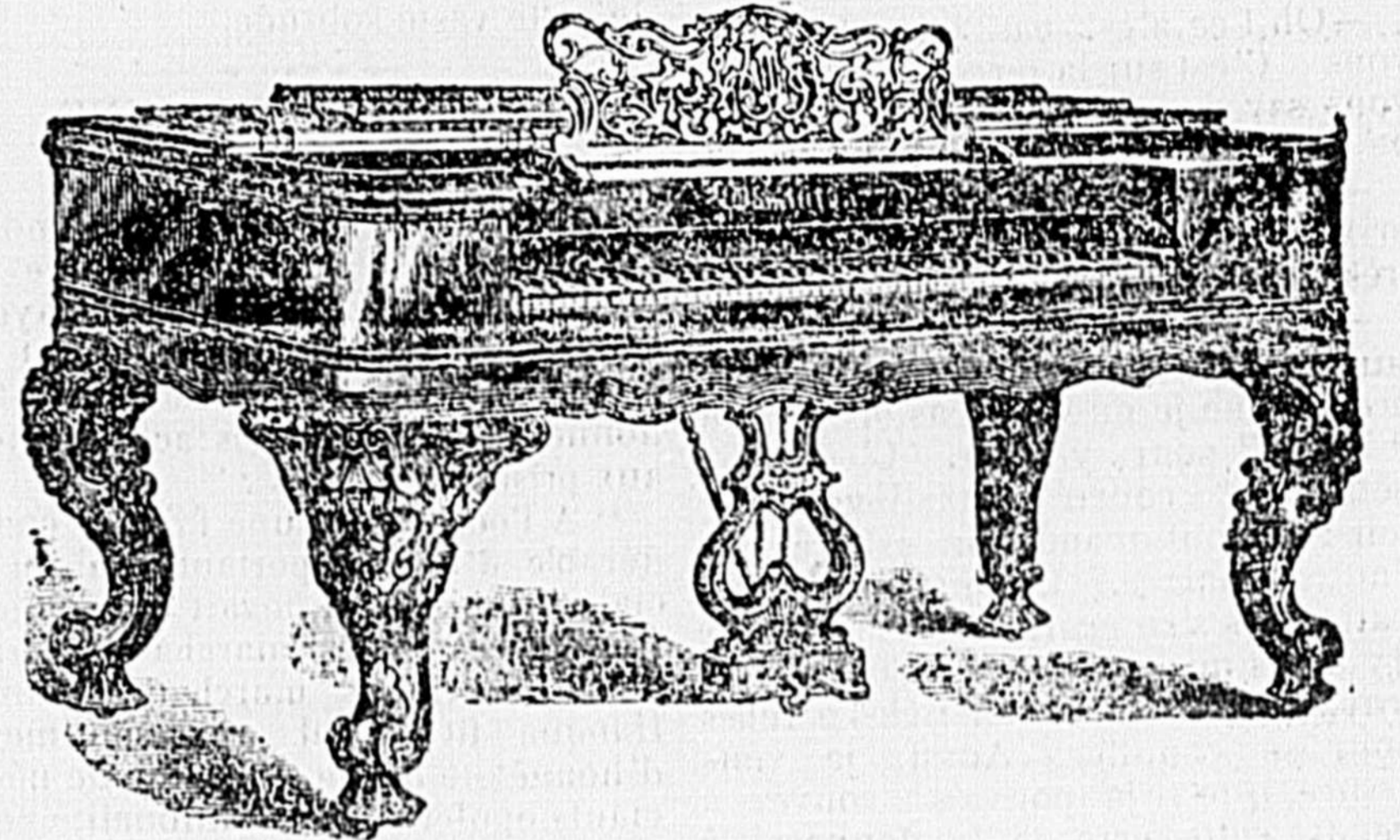
The Williams Manufacturing Co. 1733 Rue Notre-Dame, Montréal.

ALFRED ASSELIN Agent,

ARTHABASKA STATION, P. Q.

PIANOS HAZELTON De New-York

répondant aux goûts artistiques les plus recherchés Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve établie par un demi-siècle d'expérience.



NEW YORK 1853 :—Premier Prix. NEW-JERSEY 1860 : Premier Prix. PHILADELPHIE 1876 : Diplôme d'honneur et Médaille de Mérite.

MONTREAL 1880:

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA Au dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

EXPOSITION DE LA PUISSANCE, MONTREAL, 1880.

PREMIER PRIX EXTRA.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes HAZELTON FRERES, N. Y.

1880 Montréal, Province de Québec, EXPOSITION DE LA PUISSANCE

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. HAZELTON FRERES N.-Y., pour LE MEILLEUR PIANO CARRÉ à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication AU-DESSUS DE TOUS LES COMPÉTITEURS.

GEORGES LECLÈRE, S. C. STEVENSON, Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq jurés dans la classe X. Le piano ALBERT WEBER, DE NEW-YORK, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés, et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

L. E. N. PRATTE IMPORTATEUR DE PIANOS, No 1676 rue Notre-Dame. (PRES DE L'EGLISE NOTRE DAME,) MONTREAL.

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

A Vendre.

Cour du Banc de la Reine.

UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DE LA REINE ayant juridiction criminelle pour le district d'Arthabaska sera tenue au Palais de Justice au village

D'ARTHABASKAVILLE

Lundi le vingtième jour d'Octobre prochain, à dix heures de l'avant-midi. En conséquence, je donne avis par les présentes à toutes personnes désirant agir contre les prisonniers actuellement détenus dans la prison commune de ce district, ou en ce moment relâchés sous caution, d'être là et alors présentes pour procéder contre eux, en autant qu'il sera juste.

AUGUSTE QUESNEL, Bureau du Shérif, 27 Septembre 1884.

PROVINCE DE QUEBEC. MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST. CHRISTOPHE D'ARTHABASKA.

Aux habitants de la dite Municipalité.

AVIS PUBLIC.

Est par les présentes donné par moi sousigné Louis Rainville, Secrétaire-Treasurer, le six Octobre prochain à deux heures de l'après-midi, au lieu ordinaire des séances, le Conseil de la dite Municipalité procédera à l'examen et révision de l'extrait ou liste de jurés de la dite Municipalité pour l'année courante.

Donné à Arthabaskaville ce vingt six septembre mil huit cent quatre vingt quatre.

LOUIS RAINVILLE, Sec. Tres.

PROVINCE DE QUEBEC } Municipalité du Village d'Arthabaskaville.

Aux Habitants de la dite Municipalité.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par moi sousigné Chs. C. Bernier, Secrétaire-Treasurer de la Corporation du Village d'Arthabaskaville, qu'une séance spéciale de ce Conseil est par moi convoquée, pour la révision de la liste des jurés, le vingt-neuf Septembre courant à 7 heures P. M.

Arthabaskaville, 13 Septembre 1884. CHS. C. BERNIER, Sec. Tres.

PROVINCE OF QUEBEC } Municipality of the Village of Arthabaskaville.

To the inhabitants of the said Municipality.

PUBLIC NOTICE.

is hereby given by me the undersigned Chs. C. Bernier Secretary Treasurer of the Corporation of the village of Arthabaskaville, that a special meeting of the Council is convened by me, for the revision of the Jury list, to be held on the twenty ninth September instant at 7 o'clock P. M.

Arthabaskaville, 13 September 1884. CHS. C. BERNIER, Sec. Tres.

Suite de la 1ère page.

Oh ! peu de chose, M. Duclou. J'ai besoin d'un bon pacage pour six vaches et vingt moutons.

Pourriez vous me dire, vous, qui voyez beaucoup de monde, ou je pourrais trouver cela ?

— Certainement, père Ambroise, avec le plus grand plaisir. Je puis moi-même, vous procurer le pacage que vous cherchez, et à grand marché encore. Vous n'aurez qu'à réparer la clôture, mettre quelques perches neuves par-ci, par-là, où il en manque, et ça sera le paiement du louage. Ce n'est pas cher, comme vous le voyez, n'est-ce pas ?

— Oh ! ce n'est pas loin de chez vous. C'est sur la terre de Bruno, — vous savez, — de Bruno l'ivrogne, — de Bruno Ducharme enfin.

— Si vous laissez le pacage à ce prix-là, il faut que la terre soit en très mauvais ordre, M. Duclou ?

— Aussi, elle l'est, je vous l'assure. Vous comprenez, père Ambroise, que je ne veux pas laisser ma "barre," pour y voir. C'est une bêtise de courir deux lieues à la fois : surtout quand l'un est gras, et l'autre maigre. La maison et les bâtiments s'en vont. Le fermier que j'y avais mis l'année dernière, ne travaillait pas, et il brûlait les perches pour se chauffer. Aussi, je vous assure, que si je pouvais trouver à vendre cette terre, je la donnerais à bon marché.

— Combien la faites vous M. Duclou ?

— Elle me coûte bien douze cent belles piastres allez, père Turgeon.

— A votre compte peut-être, M. Duclou, mais vous n'avez payé ce montant, qu'en boisson, qu'en retour d'échanges profitables, qu'en petites sommes prêtées à de gros intérêts, qu'en achat de billets et d'obligations, puis, un peu de provisions. De sorte qu'à tout bien considérer, elle ne vous coûte pas cher. Si vous le voulez, je vous ferai mon offre demain. Ce soir, j'en parlerai à ma "vieille" et nous verrons.

— C'est trop juste, père Ambroise. Tout le monde sait, que jamais le paysan canadien, ne fait de marchés importants, sans au préalable, avoir consulté sa femme.

Il serait à désirer, que toutes les classes de la société en fissent autant. La femme a un tact, qui, pour la plus part du temps, est supérieur à celui de l'homme.

Nos "habitants," pourraient nous en dire long là-dessus.

Le lendemain, Ambroise Turgeon, vint trouver Duclou.

Cette fois, il le trouva, "fourbisant" ses bouteilles avec amour, et fumant toujours sa pipe.

— Eh ! bien, père Ambroise quelle nouvelle, ce matin ?

— Nous avons décidé, ma vieille et moi, que nous achèterions la terre, si vous voulez vous la laisser au prix que je vous offrais.

— Et quel est votre offre ? voyons.

— Si vous voulez, je vous donnerai cinq cents piastres comptant. C'est à prendre ou à laisser. M. Duclou. Si vous acceptez, c'est bien ; si non, nous n'en serons pas de pires amis. Ce n'est que le bon marché qui me le fera acheter, et même, il faudra que vous me donniez en sus, la montre de Bruno que vous avez là dans votre poche de veste. C'est un présent que je veux faire à ma vieille.

Maitre Duclou pensa quelques instants.

Enfin il en vint à la conclusion logique que les intérêts d'un capital de cinq cents piastres, en argent sonnant lui serait plus profitable qu'une terre qui ne lui rapportait rien.

Il accepta donc quoiqu'à regret.

— Vous pouvez, M. Duclou, faire préparer l'acte de vente par le notaire Duchatelle. Cette après-midi, je reviendrai avec les fonds. Ah ! à propos, pouvez vous me dire ce qu'est devenu ce pauvre Bruno Ducharme ? On ne le voit plus rôder par ici.

— Non, père Ambroise, je ne sais pas du tout où il est, ni ce qu'il fait. Il n'est pas venu au village depuis plus d'un an. Personne n'en a entendu parler. En outre, je vous assure bien que je m'en moque pas mal. C'est un bon débarras.

CHARLES LECLÈRE.

(A Continuer.)

UN SOUVENIR DU SHERBROOKE D'AUTREFOIS.

Nous lisons dans le Progrès de l'Est :

Un combat acharné s'est livré en 1758, entre Magog et Sherbrooke. Le major Rogers avait été envoyé cette année-là, de Loodoovery, N. H., pour détruire le village indien. Les blancs réussirent à égarer la colonne des sauvages, et après avoir mis le feu à leurs établissements, ils se retirèrent sans coup ferir, vu que les habitants de ces lieux étaient absents. Cependant une terrible rétribution menaçait les destructeurs. Les guerriers à peau rouge revinrent bientôt de leur partie de chasse et en virent aux mains avec les blancs sur la rive nord de la rivière Magog, à l'extrémité nord de la présente cité de Sherbrooke. Le massacre a été considérable des deux côtés. Le major Rogers et quelques uns de ces com-

pagnons purent heureusement opérer un retraite. Ils remontèrent la rivière Magog jusqu'au lac, et de là, ils prirent en sûreté le chemin de leurs foyers qu'ils revirent après avoir enduré des fatigues inouïes. Un détachement de cette troupe eut un sort bien différent. Se voyant poursuivi de près par les peaux rouges, ils s'élançèrent dans le Magog à l'endroit même où se trouve aujourd'hui le pont de la compagnie du Grand Tonic. Il se voyèrent en grand nombre, et ceux qui purent opérer la traversée allèrent expirer de faim et de fatigue, dans les forêts de Barnston, où pendant un siècle, leurs os ont blanchi le sol au milieu de cette vaste solitude.

LE CRÉDIT EN CHINE.

D'un rapport du consul Seymour, des Etats Unis, sur le système de crédit usité en Chine, nous extrayons l'incident suivant, qui n'en est pas moins intéressant, parce qu'il fait honneur à des barbares actuellement au prises avec nous :

— A l'occasion d'une faillite considérable d'une importante raison sociale chinoise, qui devait de sommes très élevées à des marchands étrangers, le riche marchand chinois Hanqua fit appel aux sentiments d'honnêteté d'une douzaine de négociants opulents de sa nationalité pour couvrir, immédiatement, le déficit laissé par la faillite et s'inscrivit lui-même, en tête de la liste de souscription, pour 5 millions de francs, en disant que le crédit chinois devait demeurer sans souillure. C'est ce même Hanqua qui payait une partie des 6 millions de dollars d'indemnité exigée, dans les 48 heures, par les Anglais, pour empêcher le bombardement de Canton. Il est constaté dans les archives officielles de cette ville, que ce Chinois modèle donna, en cette occasion, 5,500,000 francs, pour remercier, ainsi dit le Grand Esprit de l'honnêteté de son fils, de l'affection inaltérée de sa femme et de la prospérité constante qu'il avait eue dans ses affaires.

M. BEECHER.

Celui qui prendrait le révérend Beecher pour un pauvre diable de ministre courrait grand risque de se tromper. Ses honoraires à Plymouth Church sont, d'abord, de \$20,000. Il y faut ajouter le double comme fruit de ses conférences et de ses articles. Et cependant, il n'est pas riche. Il tient maison ouverte, donne, prête, endosse ; fait des affaires un peu au hasard ; autant d'opérations qui lui sont fort coûteuses. Il ne possède que sa ferme de Peekskill, sa maison le bétail qu'il élève, sa bibliothèque et son cabinet de curiosités, mais tout cela a beaucoup de prix. Sa bibliothèque est tellement nombreuse qu'il songe à se débarrasser d'une partie de ses livres. Il y a dépensé \$120,000, et une bonne partie lui a été donnée par les éditeurs. Il prétend que sa maison, à Peekskill, lui a coûté \$40,000 ; \$70,000 seraient un chiffre plus exact. Ses vaches sont toutes des Alderney, et son troupeau vaut de \$15,000 à \$18,000. Sa manière d'administrer sa ferme, la large hospitalité qu'il exerce suffiraient seuls à absorber la plus grande partie de ses revenus. Avec sa collection de curiosités, on formerait un véritable musée ; éditions rares, élégantes, bronzes, statues, tableaux, tout ce qui est sûr d'attirer son admiration. Il ne peut se promener dans les rues de New York sans faire quelque achat. Il ne sait pas résister à la tentation des vitrines des magasins d'objets d'art.

La pipe de terre si chère aux fumeurs, il y a à peine quelques années a été en grande partie supplantée par la pipe en bois, dont la manufacture est aujourd'hui, une industrie fort importante. Quelques détails sur ces pipes sont donnés dans le rapport du Consul anglais à Livourne, d'où la matière servant à la fabrication de ces pipes est exportée. Des racines de Bruyère sont recueillies sur les montagnes des Maremmes où cette plante atteint de fortes proportions. Apportées à la fabrique, des racines sont débarrassées de la terre et toute partie gâtée est soigneusement enlevée à l'aide d'une scie circulaire mise en motion par une machine à vapeur les racines sont sciées en blocs de différentes dimensions de la manière la plus profitable. Les blocs sont ensuite placés dans une cuve et soumis à légère ébullition pendant 12 heures. Ils acquièrent ainsi cette teinte jaune brun pour laquelle les meilleures pipes sont renommées et peuvent alors être travaillées ; mais ce travail s'accomplit ailleurs. Les blocs sont mis en saes contenant de 40 à 100 douzaines chacun et expédiés à l'étranger, principalement en France, à St. Cloud, où ils sont coupés, creusés, percés et deviennent la marque recherchée de pipes de Bruyère, G. B. D. si connue des fumeurs anglais et américains sous le nom de "Brierwood pipe."

L'agne Cure d'Ayer guérit infailliblement tous les cas de malaria. En vente chez tous les droguistes. Prix, un dollar.

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS. DOSES — Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules ; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée. Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Déchâtres Biliaux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES. Eruptions, Maladies de la Peau, Hémmorroïdes, résultant de l'indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et le Dyssentérie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER. La Suppression, et l'écoulement pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues. PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. En vente chez tous les Pharmaciens.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions cachetées (contenant les plans et devis), à l'adresse au soussigné, faites séparément et portant respectivement les inscriptions suivantes : (1) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Trois Rivières, P. Q. ;" (2) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Sherbrooke, P. Q. ;" (3) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Cornwall, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI, le 10 D'OCTOBRE prochain, pour le parachèvement des travaux susdits. Copies des plans des édifices que l'on se propose de chauffer et un mémoire des ouvrages requis, seront fournis aux personnes qui désirent soumissionner. Ces derniers devront indiquer l'arrangement, etc., de leur appareil et en fournir un devis bien détaillé. Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur des formules imprimées fournies, et portant leurs véritables signatures. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics. Ottawa, 8 septembre 1884.

Les soumissions cachetées (contenant les plans et devis), à l'adresse au soussigné, faites séparément et portant respectivement les inscriptions suivantes : (1) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Trois Rivières, P. Q. ;" (2) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Sherbrooke, P. Q. ;" (3) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Cornwall, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI, le 10 D'OCTOBRE prochain, pour le parachèvement des travaux susdits. Copies des plans des édifices que l'on se propose de chauffer et un mémoire des ouvrages requis, seront fournis aux personnes qui désirent soumissionner. Ces derniers devront indiquer l'arrangement, etc., de leur appareil et en fournir un devis bien détaillé. Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur des formules imprimées fournies, et portant leurs véritables signatures. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics. Ottawa, 8 septembre 1884.

Les soumissions cachetées (contenant les plans et devis), à l'adresse au soussigné, faites séparément et portant respectivement les inscriptions suivantes : (1) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Trois Rivières, P. Q. ;" (2) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Sherbrooke, P. Q. ;" (3) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Cornwall, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI, le 10 D'OCTOBRE prochain, pour le parachèvement des travaux susdits. Copies des plans des édifices que l'on se propose de chauffer et un mémoire des ouvrages requis, seront fournis aux personnes qui désirent soumissionner. Ces derniers devront indiquer l'arrangement, etc., de leur appareil et en fournir un devis bien détaillé. Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur des formules imprimées fournies, et portant leurs véritables signatures. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics. Ottawa, 8 septembre 1884.

Les soumissions cachetées (contenant les plans et devis), à l'adresse au soussigné, faites séparément et portant respectivement les inscriptions suivantes : (1) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Trois Rivières, P. Q. ;" (2) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Sherbrooke, P. Q. ;" (3) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Cornwall, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI, le 10 D'OCTOBRE prochain, pour le parachèvement des travaux susdits. Copies des plans des édifices que l'on se propose de chauffer et un mémoire des ouvrages requis, seront fournis aux personnes qui désirent soumissionner. Ces derniers devront indiquer l'arrangement, etc., de leur appareil et en fournir un devis bien détaillé. Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur des formules imprimées fournies, et portant leurs véritables signatures. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics. Ottawa, 8 septembre 1884.

Les soumissions cachetées (contenant les plans et devis), à l'adresse au soussigné, faites séparément et portant respectivement les inscriptions suivantes : (1) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Trois Rivières, P. Q. ;" (2) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Sherbrooke, P. Q. ;" (3) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Cornwall, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI, le 10 D'OCTOBRE prochain, pour le parachèvement des travaux susdits. Copies des plans des édifices que l'on se propose de chauffer et un mémoire des ouvrages requis, seront fournis aux personnes qui désirent soumissionner. Ces derniers devront indiquer l'arrangement, etc., de leur appareil et en fournir un devis bien détaillé. Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur des formules imprimées fournies, et portant leurs véritables signatures. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics. Ottawa, 8 septembre 1884.

HARMONIUMS DE BELL EN VENTE CHEZ D. O. BOURBEAU, Arthabaska Station. Ces instruments sont de première classe et seront vendus à des PRIX REDUITS.



Agence Générale.

J'ai l'honneur d'annoncer au public des Comtés de Drummond, Arthabaska et Mégantic, que je viens de conclure des arrangements des plus avantageux avec différentes Compagnies Canadiennes et Américaines pour la vente de leurs produits. Je suis le seul agent autorisé à représenter dans les Comtés de Richmond, Drummond, Arthabaska et Mégantic, la célèbre Machine à Coudre

"Royal A" WHITE DE CLEVELAND, — OHIO.

Ces Machines à Coudre qui ne peuvent être surpassées sous aucun rapport, ont atteint un tel degré de perfection, qu'elles sont maintenant considérées comme ce qu'il y a de plus parfait au monde. Les conditions de paiement les plus faciles sont accordées dans la vente de ces machines.

— Produits de la Ferme, Animaux, &c., pris en échange au PLUS HAUT PRIX du Marché.

REPARATION DE MACHINES A COUDRE DE TOUS LES GENRES.

Une Spécialité ! VIEILLES MACHINES PRISES EN ECHANGE. Toujours en mains, des Aiguilles, Navettes, Huile et Pièces de rechange de toutes sortes pour les machines.

Attention !!!

Sous Agents demandés dans toutes les paroisses. Toute personne désirant agir comme sous agent pour la vente de ces Machines, recevra une COMMISSION LIBÉRALE. Correspondance sollicitée. Je me rendrai au domicile de toute personne désirant acheter une Machine à Coudre ou à Tricotier, qui m'enverra son adresse, et elle gagnera au moins dix pour cent tant par la qualité que par le prix.

MACHINES A TRICOTER DE FRANZ & POPE,

Qui ont remporté les plus grandes récompenses à toutes les Expositions.

Attention, Cultivateurs !!! LA CELEBRE FAUCHEUSE WOOD NOUVEAU MODELE

AINSI QUE LE Rateau Tigre FABRIQUÉS A COATICOOKE.

Ces Instruments sont Parfaits, Supérieurs, Incomparables !!! Ne faites pas d'achats sans venir les visiter et vous n'en VOUDREZ PAS D'AUTRES !!!

CREMEUSES A DOUBLE REFRIGERANT. PATENTE NOUVELLE

Les plus économiques, les plus promptes et les plus recommandables.

ALF. ASSELIN Agent ARTHABASKA STATION.

A. PORTER DENTISTE. DANVILLE P. Q. Sera personnellement à l'Hotel Albion, Arthabaska ville tous les mercredis, et discontinu à Victoriaville.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN.

Prêts sur hypothèques pour 5 ou 10 ans sans amortissement, et de 10 à 50 ans avec amortissement. L'emprunteur a la faculté de rembourser quand il le veut.

La Société n'a d'agent nulle part. Comme elle n'a pas de notaire attiré, tous les praticiens sont admis à faire des demandes et à instrumenter pour leurs clients.

En s'adressant au soussigné, on recevra des circulaires donnant tous les détails nécessaires. E. J. BARBEAU, Directeur, Montréal.

18 Juillet 84.

TERRA A VENDRE

Une des plus belles terres des cantons de l'Est, située à 10 arp. de l'église de St Patrice de Tingwick, de 4 ap. de largeur sur la profondeur du lot, bien bâtie de maison et autres bâtisses, toutes presque neuves, il y a l'eau dans la maison et dans l'étable, c'est une terre de bonne qualité, et aisée à cultiver il y a du bois dessus assez pour plusieurs années, des bons clos en broches, un verger, une scierie.

La récolte est aussi à vendre ainsi que tout le roulant de la terre et les meubles. Le propriétaire fait remarquer qu'il part pour l'Ouest et qu'il vendra à très bonnes conditions, mais il faut se hâter. S'adresser sur les lieux à THOMAS OUELLET, St. Patrice de Tingwick.



TEMPERANCE !!! BRASSERIE FRANCAISE

DE Biere de Temperance, PAR EMILE SIGRIST, ARTHABASKA STATION.

Cette Brasserie mérite certainement l'encouragement du public parcequ'elle est la première établie dans ce district. La bière qui en sortira est très recommandable et de première qualité.

A vendre en bouteilles ou en quarts de 5 gallons en montant. Une visite sollicitée. Références : — Chez M. D. O. Bourbeau M. P.

Nouveau Magasin

Victoriaville, ERNEST DESROCHERS

Chapelier et Manchonnier A L'ENSEIGNE DU CHAPEAU.

Outre un assortiment considérable de Chapeaux en Fautre, Casques et autres coiffures pour toutes les saisons, on trouvera à ce magasin une variété d'articles et objets de toilette pour Messieurs, tels que

Manchettes et collets (faux col) en toile fine de 5 cts à 60 cts ; Mouchoirs en soie ; parfums ; savons de toilette ; boutons pour faux cols et manchettes, en or et en argent ; Corps et caleçons en tricot de laine pour 50 cts, ce qui se vend 75 cts ailleurs.

Le soussigné compte sur l'encouragement libéral du public dans la spécialité qu'il vient d'ouvrir et sollicite une visite à son magasin.

Le plus haut prix du marché pour les pelletteries brutes.

Etabli en 1853 LA WATERTOWN Cie. d'Assurance Agricole

PAR ACTIONS, DE WATERTOWN, N. Y.

N'assure que les propriétés rurales et résidences privées.

Elle paie les pertes par le feu et la foudre que le feu s'ensuive ou non. Pertes remboursées pour les animaux tués par la foudre n'importe où sur la ferme.

CAPITAL CASH..... \$300,000.00 REVENUS..... \$1,491,624.88

Cette compagnie a déposé \$100,000 entre les mains du gouvernement de la Puissance comme garantie des pertes qu'elle pourra subir en Canada.

ISAAC MUNSON Président. H. M. STERNS Secrétaire. DEWEY & BUCKMAN Agts généraux, Brockville, Ont.

E. PIUZE, Agent local Arthabaska ville. P. Q. 6 m. 26 Août 83.

Assurance Mutuelle CONTRE LE FEU DE STANSTEAD & SHERBROOKE,

ETABLISSEMENT..... 1835

Bureau des Directeurs : GEO. H. ALLAN, Waterloo. F. P. BUCK, Sherbrooke. NATHL. PÉTTES, Knowlton. WM. WHITE, Pres't. C. A. BAILEY, Gookshire, J. N. GALER Dunham. J. L. TERRILL, Stanstead. GEO. ARMITAGE, Sec.-Tras. JOSEPH BEDARD, Richmond. LT. COL. B. T. MORRIS, Assct. WM. WHITE, Sherbrooke. I. WOOD, Inspector.

LOUIS RAINVILLE, Agent Local, Arthabaska.

Toutes pertes réglées avec célérité. Risques soigneusement examinés et grandes lignes écrites. — 1 an

RICHMOND, DRUMMOND ET YAMASKA

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU. BUREAU A ULVERTON, P. Q.

ÉTABLIE EN 1879.

Les pertes sont payées promptement. On n'assure pas dans les villes et cités. F. PREFONTAINE, Président. JAS. ALEXANDER, Sect. Trésorier.

LA CITOYENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, Contre le Feu

Contre les Accidents. L. J. CANNON Agent Arthabaska ville.

AU PUBLIC.

Le soussigné a pris une Licence d'Encanteur et est prêt à entreprendre toute affaire en cette branche aux conditions les plus faciles, promettant entière satisfaction.

Il continue comme par le passé à pratiquer comme Huissier, et se chargera avec plaisir de toutes collections et autres services. Moulins à Coudre

Constantment en mains à sa résidence. Conditions avantageuses. Une visite est sollicitée. Elz. PIUZE, Arthabaska ville.

J. N. BERGERON MEDECIN-CHIRURGIEN STANFOLD.

Spécialité en médecine. Traitement des maladies des yeux. N. B. — Venant de recevoir deux séries de verres à lunette, le Dr. Bergeron est en état de donner le numéro des lunettes aux myopes et aux presbytes. 23 Juin 1883 — 1 an

Imprimé, rue de la Cour, à Arthabaska ville par Denis Leblanc pour le compte de Dm^e V. H. Toussaint, éditeur propriétaire.